

La chasse à la sauvagine est une tradition qui ne date pas d'hier dans la province de Québec. Parallèlement aux lois et règlements visant à assurer la sécurité du public et la pérennité de la ressource, une multitude de règles non écrites permet aussi de contribuer à faire de la chasse une expérience agréable. L'ensemble de ces règles morales constitue un code d'éthique. Cette brochure vous propose donc un code d'éthique permettant d'améliorer la qualité de votre expérience de chasse. Appliquer ce code, c'est accepter de se respecter soi-même et de respecter les autres utilisateurs du territoire ainsi que la faune et ses habitats.

La plaine inondable du lac Saint-Pierre est un environnement unique, mais fragile. Il incombe à chacun de nous de contribuer à sa préservation.

Contribuez à redonner à la chasse ses lettres de noblesse en véhiculant une image positive de cette activité traditionnelle.

Bonne chasse !

- Respect
- Responsabilité
- Éducation

APPRENEZ À CONNAÎTRE LA FAUNE ET SES HABITATS

- Intéressez-vous à la nature en tant qu'un tout indissociable. Plutôt que d'exprimer votre appréciation en terme de nombre de prises récoltées, considérez le plaisir apporté par la symbolique de l'activité, la compagnie des autres chasseurs et le contact privilégié avec la nature.

TRANSMETTEZ VOS CONNAISSANCES

- Prenez le temps d'amener chasser quelqu'un d'inexpérimenté. Les échanges seront profitables pour les deux parties. Enseigner renforce vos propres connaissances ;
- Offrez vos services s'il existe un programme orienté vers la relève dans votre région.

CONTRIBUEZ À LA GESTION DE LA FAUNE

De façon individuelle

- Dénoncez tout acte de braconnage ou autre action susceptible de nuire à la faune ou ses habitats :

S.O.S. Braconnage 1-800-463-2191

- Répondez aux sondages du Service canadien de la faune et coopérez avec les biologistes, techniciens de la faune, agents de protection de la faune ou assistants. Ils ont à cœur, tout comme vous, l'avenir des ressources naturelles.

De façon collective

- Joignez-vous à une association de chasseurs pour partager votre passion et contribuer à l'éducation et à la sensibilisation du public ;
- Participez aux campagnes de financement des fondations et organismes à vocation faunique ou environnementale.

Fédération québécoise de la faune
www.fqf.qc.ca

Société de la faune et des parcs du Québec
www.fapaq.gouv.qc.ca

Service canadien de la faune
www.cws-scf.ec.gc.ca

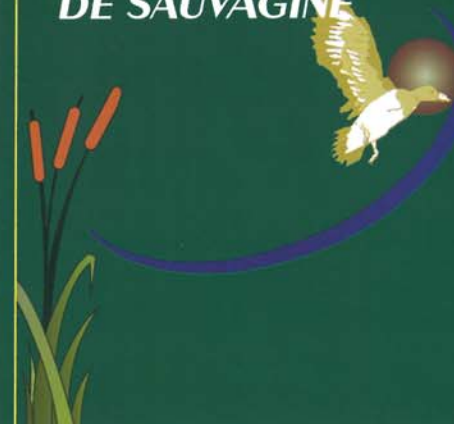
Québec
Société de la faune
et des parcs du Québec

Comité de suivi du plan de chasse
à la sauvagine du lac Saint-Pierre



CODE D'ÉTHIQUE

DU CHASSEUR DE SAUVAGINE



Comité de suivi du plan de chasse à
la sauvagine du lac Saint-Pierre

Comité ZIP du lac Saint-Pierre

Fédération québécoise
de la faune

Société de la faune
et des parcs du Québec

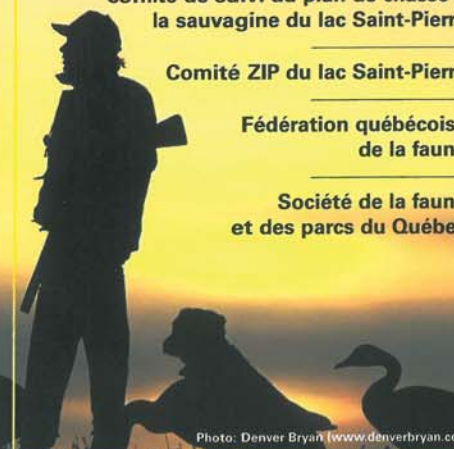


Photo: Denver Bryan (www.denverbryan.com)



Photos: Leo-Guy De Repentigny

SÉCURITÉ

Armes à feu

- Inspectez votre arme avant chaque sortie sur le terrain;
- Entreposez et transportez vos armes en respectant les lois et règlements en vigueur :

Centre canadien des armes à feu
1-800-731-4000

- Apprenez à bien connaître votre arme et, lors de vos exercices de tir, utilisez des cibles biodégradables ;
- Faites preuve de discrétion lors du transport de vos armes à feu, certaines personnes peuvent être mal à l'aise à la vue d'une arme ;
- Traitez toute arme à feu comme si elle était chargée ;
- Rappelez-vous que les cartouches à billes de plomb sont interdites pour la chasse à l'oie, à la bernache et aux canards ;
- Lors de toute activité impliquant l'utilisation d'une arme à feu, ne consommez pas d'alcool ou de drogues.

Planification

- Familiarisez-vous avec les techniques de premiers soins et de sécurité nautique. Prévoyez des vêtements appropriés pour contrer l'hypothermie. Ayez toujours avec vous une trousse de premiers soins ;
- Informez quelqu'un de l'endroit où vous vous rendez et de l'heure de votre retour.

VÉHICULES MOTORISÉS

- Limitez vos déplacements ;
- Naviguez à vitesse raisonnable ;
- Circulez en eau profonde ;
- Renseignez-vous sur les périodes de reproduction de la sauvagine ;
- Évitez le plus possible de circuler dans les marais ;
- Soyez méticuleux lors du ravitaillement et soyez prêt à intervenir en cas de fuite ;
- Sachez que les moteurs à quatre temps polluent moins ;
- Il est illégal en tout temps de déranger des oiseaux migrateurs.

RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

- Obtenez toujours l'autorisation du propriétaire avant de pénétrer sur ses terres ;
- N'imposez pas à votre hôte tout un régiment de chasseurs ;
- Refermez les barrières derrière vous ;
- Offrez une de vos prises, ou un présent à votre hôte, ou encore faites-lui parvenir un mot de remerciement.

PROPRETÉ

- Rapportez tous vos déchets ;
- Récupérez vos douilles.

CHASSE EN GROUPE

- Soyez ponctuel et consultez les autres avant d'inviter quelqu'un ;
- Donnez aux autres l'occasion de faire feu et laissez leur chance aux chasseurs moins expérimentés ;
- Ne tirez pas sur un oiseau qui se dirige vers un autre chasseur ;
- N'excédez pas la limite de prises permises ;
- Si vous jugez que le comportement d'un de vos camarades n'est pas approprié, faites-le-lui savoir poliment.

LOIS ET RÈGLEMENTS

- Respectez les lois et règlements en vigueur selon l'espèce, la zone et la période de l'année.

AFFÛT FIXE

- Ne construisez jamais d'installations permanentes. Évitez d'utiliser des objets qui sont susceptibles d'endommager la machinerie agricole ;
- Au marais, assurez-vous de démonter et de récupérer la cache à la fin de la saison et utilisez des matériaux biodégradables ;
- N'installez pas plus d'une marque d'affût, n'enlevez pas celles des autres chasseurs et respectez leur territoire de chasse ;
- Lorsque vous quittez, rapportez vos appelants.

AFFÛT FLOTTANT

- N'utilisez jamais votre arme à feu chargée dans une embarcation qui n'est pas parfaitement immobilisée et assurez-vous que vous avez une bonne stabilité ;
- Ne tirez jamais en direction d'une zone habitée. Portez en tout temps un vêtement de flottaison approuvé et évitez de surcharger l'embarcation ;
- Gardez à bord tout l'équipement de sécurité requis et inclure une trousse de premiers soins ;
- Respectez les sites identifiés par les autres chasseurs ;
- Respectez les règles concernant l'appâtage et ramenez avec vous tous vos appelants une fois la partie de chasse terminée.



CUL-LEVÉE

- Vous devez être conscient qu'il peut y avoir d'autres utilisateurs présents dans les environs ; soyez vigilant et assurez-vous de toujours faire feu de façon sécuritaire ;
- Respectez les sites choisis par les chasseurs utilisant les techniques d'affût fixe et d'affût flottant ;
- Même si la végétation est parfois très dense, n'abandonnez pas trop rapidement la recherche du gibier abattu.

LE CHIEN RAPPORTEUR

- L'utilisation d'un chien vous permettra de récupérer votre gibier plus facilement ;
- Assurez-vous de vous faire obéir de votre chien et de demeurer en contrôle ;
- Tenez votre chien à distance des animaux de ferme et des animaux de compagnie.



LE GIBIER

- Assurez-vous d'utiliser une arme appropriée pour la chasse à la sauvagine et n'utilisez que des cartouches à billes non toxiques comme les billes d'acier ;
- Attendez que le gibier visé soit assez près pour la portée de votre arme ;
- Lors du tir, assurez-vous de pouvoir récupérer votre gibier ;
- Récupérez le gibier immédiatement après l'avoir abattu pour éviter de le perdre ;
- Signalez toute bague trouvée sur un oiseau migrateur au numéro figurant sur votre permis.